# Pré-qualification Geeks du Bâtiment

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

**AFEPT** 

Fatima ZAIME 06.43.44.67.08 f.zaime@afept.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Entretien
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

inscrit / en cours d'inscription à France Travail Jeunes 18 - 30 ans Diplôme niveau 3 maximum Prise en charge des coûts de la formation

Prérequis pédagogiques :

Maîtriser les savoirs de bases (lire, écrire, compter)

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

La pré-qualifcation aura les objectifs suivants : Ce parcours pré-qualifiant est destiné à sécuriser un parcours de formation qualifiant en contrat d'apprentissage au TP Agent de Maintenance des Bâtiments. Par cette pré-qualification, le candidat acquière les premiers gestes professionnels, se conforme à la réalité de terrain (par une période de stage d'immersion de 2 semaines) et confirme son projet professionnel. Les objectifs généraux sont les suivants : Bloc 1 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment. Bloc 2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Bloc 3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Module complémentaire : Entretenir les espaces verts et extérieurs et gérer les déchets

#### Contenu et modalités d'organisation

La contenu du parcours de pré-qualification sera le suivant : Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

#### Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

#### Et après ?

Suite de parcours

Parcours de qualification vers des titres professionnels du secteur bâtiment second oeuvre, emploi direct

### Calendrier des sessions

| Numéro<br>Carif | Dates de formation             | Ville       | Organisme de formation | Type<br>d'entrée | CPF             | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|-------------|------------------------|------------------|-----------------|-----------|
| 00551960        | du 09/12/2024 au<br>28/03/2025 | Pessac (33) | AFEPT                  |                  | Non<br>éligible | FPC       |